

Qualification Régionale Jeunes 2020
Epreuve qualificative pour le Championnat de France des Jeunes
U12 - BENJAMINS

26 et 27 Septembre 2020
Golf du Grand Rodez

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement priment celles des règlements généraux.*

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuves de qualification à la Finale Régionale Jeunes réservées aux joueurs et joueuses amateurs de nationalité française licenciés dans la Ligue de Golf d'Occitanie, répondant aux critères d'âge et titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat médical en 2018 ou 2019, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

Catégories d'âge :

- U12 : nés en 2008 ou après,
- Benjamins : nés en 2006 et 2007

Nombre maximum de participants par catégorie :

| | U12 | Benjamins |
|---------|-----|-----------|
| Filles | 18 | 18 |
| Garçons | 42 | 42 |

Le nombre de participants total maximum sera de 120 joueurs. En cas de dépassement du quota, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent :

- les joueurs Benjamins seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions.
- les joueurs U12 seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis leur rang (calculé sur un minimum de 6 tours) dans le fichier de moyenne de scores en stroke play sur 12 mois disponible sur Extranet, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions,

Si une catégorie n'est pas complète, il sera possible d'augmenter d'autant le nombre d'inscrits dans une autre catégorie.

FORME DE JEU

Stroke Play Brut / 36 trous / 18 trous par jour / 1 série Filles et 1 série Garçons pour chaque catégorie d'âge

Distances préconisées : (parcours adapté **ffgolf**)

- U12 : filles : 4275m, garçons : 4910m,
- Benjamins : filles : 4660m, garçons : 5540m,

INSCRIPTION

Les inscriptions se feront uniquement en ligne en suivant le lien ci-dessous puis en choisissant votre catégorie au plus tard **10 jours** avant le début de l'épreuve.

<https://cpi.ffgolf.org/fr/9406>

Le droit d'engagement s'élève à **40 €**.

QUALIFICATION ET QUOTAS POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNES

Les quotas définitifs sont :

A l'issue de l'épreuve, après utilisation des quotas flottants décidés par la commission sportive de la Ligue sur proposition de la CTN, le nombre de joueurs correspondant au **quota** ci-dessous sera qualifié pour le Championnat de France des Jeunes.

En cas d'égalité pour la dernière place qualificative, un play-off en trou par trou sera organisé.

| Garçons | | Filles | |
|----------|-----------|----------|-----------|
| U12 | Benjamins | U12 | Benjamins |
| 4 | 4 | 3 | 3 |

Le championnat de France des jeunes se déroulera sur le golf du Gouverneur du 27 Octobre au 1^{er} Novembre 2020.

Hors quotas : cf. vade-mecum national 2020

1. Les 12 meilleurs benjamins et les 9 meilleures benjamins au mérite Jeunes Lacoste du mois de septembre.
2. Les vainqueurs de l'année précédente n'ayant pas changé de catégorie d'âge.
3. 12 wild cards DTN

Pour les joueurs qualifiés au Championnat de France des Jeunes :

L'inscription des joueurs qualifiés pour le championnat de France des jeunes sera faite directement par la Ligue sur Extranet au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

*Les droits d'inscription s'élèvent à **40 euros par joueur**. Cette somme devra être réglée par chaque joueur qualifié dès la fin Finale Régionale en renvoyant le **formulaire d'inscription** auprès de la ffgolf.*

RAPPEL DU REGLEMENT GENERAL

Epreuve "non-fumeur" :

Pendant un tour de toute compétition de jeunes, individuelle ou par équipes, il est interdit aux joueurs de fumer. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect : voir § 1.2.2 (5)

Chariot électrique :

L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée.

Cadets :

Les cadets ne sont pas autorisés.

Appareils de mesure de distance :

L'utilisation d'appareils de mesure de distance n'est pas autorisée.

Accompagnateurs :

Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc... devront se tenir sur le parcours à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

Moyens de déplacements :

Pendant tout le déroulement de ce championnat, les vélos ou tout autre moyen de déplacement sont interdits dans l'enceinte du golf pour les joueurs et les accompagnateurs.

ARBITRES

3 arbitres et 1 OEC.